

prouver un acte *re* terrain à la rampe de la Traverse de Longueuil,

Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté. (MM. les échevins L.-A. Lapointe, Bumbray et Ricard dissidents).

38.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques recommandant d'accepter l'offre des directeurs de l'hôpital Alexandra,

M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin AMES,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin L. A. Lapointe soulève un point d'ordre, alléguant que le Conseil ne peut adopter légalement ce rapport, attendu que la Commission d'Hygiène et de Statistiques recommande que ses obligations soient transportées à d'autres, ce qui ne peut se faire, même avec l'approbation du Conseil.

M. le président décide que ledit rapport est dans l'ordre et peut légalement être pris en considération par le Conseil, attendu que la Ville n'abandonne pas le plein contrôle des fonds qui doivent être versés à l'hôpital Alexandra.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'échevin TURNER, appuyé par M. l'échevin LEVY, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit amendé en effaçant tous les mots qui suivent le mot "secrétaire" jusqu'aux mots "hôpital Saint-Paul"; en remplaçant ces mots par les suivants: "la question des soins à donner aux malades laissés à l'hôpital civique après le 15 du courant, date du transfèrement des malades préférant être soignés à l'hôpital Saint-Paul"; en effaçant les mots "catholiques" qui se trouvent dans les onzième et treizième lignes et en les remplaçant par les mots "lesdits"; et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, propose en

Sous-amendement: De renvoyer ledit rapport à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, il est affirmatif; et il est

Résolu: En conséquence. (MM. les échevins Ames et Turner dissidents).

Sur proposition de M. l'échevin BASTIEN, appuyé par M. l'échevin CHAUSSE,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville

RENE BAUSET,
Sous-Greffier de la Ville

COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSES

Compte rendu de l'assemblée du 14 novembre

Sont présents: MM. les échevins Robillard, président, Major, Lavallée, Ricard, Walsh et Proulx.

—Soumis un protêt de M. T. Ladouceur qui se plaint du fait que l'on se sert du parc Crémazie comme d'un dépotoir.

Déposé sur le bureau.

—A la suggestion du surintendant Henderson, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement des crédits suivants: Prendre \$50.00 du crédit voté pour payer les gages des journaliers de la Ferme Fletcher et \$42.00 des dépenses casuelles et d'appliquer ces montants à "l'achat de fournitures."

—Soumise une lettre de M. Chs. Antoine demandant l'autorisation de faire l'essai d'un certain matériel incombustible sur le Champ de Mars.

Accordée.

from the Finance Committee to approve deed *re* land at Longueuil Ferry ramp,

On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be adopted. (Ald. L. A. Lapointe, Bumbray and Ricard dissenting).

38.—The order of the day being read to consider a report from the Hygiene and Statistics Committee to accept offer of authorities of Alexandra Hospital;

Ald. DAGENAIS moved, seconded by Ald. AMES,

"That said report be adopted."

And a debate arising,

Ald. L. A. Lapointe raised a point of order contending that said report could not be adopted legally by the Council inasmuch as the Hygiene and Statistics Committee recommended that its functions be relinquished to others, which could not be done, even with the sanction of the Council.

The presiding member decided that said report was in order and could be legally considered by the Council inasmuch as the City did not relinquish its full control of the sums of money to be paid to the Alexandra Hospital.

And a further debate arising.

Ald. TURNER moved in amendment, seconded by Ald. LEVY,

"That said report be amended by striking out all the words after the word *secretary* as far as the words *St. Paul Hospital*, and replacing them by the following: *The question of the care of the patients left in the Civic Hospital after the removal on the 15th inst. of such patients as may prefer to be treated in the St. Paul Hospital*, and by striking the words *Catholic* in the eleventh and thirteenth lines and inserting in place thereof the word *said*; and that so amended said report be adopted.

Moved in sub-amendment by Ald COUTURE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

"That said report be referred back to the Hygiene and Statistics Committee."

Said sub-amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly. (Ald. Ames and Turner dissenting).

On motion of Ald. BASTIEN, seconded by Ald. CHAUSSE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Assistant City Clerk.

PARKS AND FERRIES COMMITTEE

Report of meeting held Nov 14

Present: Alderman Robillard (chairman) Major, Lavallée, Ricard, Walsh and Proulx.

—Submitted a protest from T. Ladouceur against the use of Cremazie Park as a dumping ground.

Laid on the table.

—At the suggestion of Superintendent Henderson, it was

Resolved: To report to Council for authority to make the following variations:

Take \$50.00 from appropriations voted for laborers, Fletcher Field, and \$42.00 from contingencies and apply same to "purchase of Supplies."

—Submitted a letter from Mr. Chs. Antoine asking permission to make a test of a certain incombustible material on Champ de Mars.

Granted.